

## ■ Egypte/Monde arabe

n°2 - 1999

*Le Prince et son juge*

Le paradigme autoritaire des régimes politiques du monde arabe se lit généralement dans l'économie des relations entre un exécutif fort et une représentation parlementaire marginalisée et soumise, et à travers le défaut d'alternances dans l'accession au pouvoir. Divers travaux récents ont pu montrer que les institutions parlementaires n'étaient pas insignifiantes dans les jeux de pouvoir, et que d'autres mécanismes de la représentation pouvaient être activés. Le mérite de cette deuxième livraison de la nouvelle revue du CEDEJ, qui renoue à l'occasion avec sa tradition des études juridiques, est de montrer à travers l'exemple égyptien que la montée en puissance du troisième pouvoir (le pouvoir judiciaire) dans le champ politique, largement mise en exergue pour les démocraties occidentales, se manifeste également dans le monde arabe, et tout particulièrement en Egypte. La Haute Cour Constitutionnelle (HCC), créée par la Constitution de 1971, a commencé de fonctionner au début des années 1980. Le mode de nomination de ses membres, par une procédure de cooptation, garantit son indépendance par rapport aux deux autres pouvoirs. Mais, du même coup, elle ne peut prétendre au statut d'institution représentative, ce qui limite sa capacité d'action. Les modalités de son contrôle, *a posteriori* et par voie d'exception ou par auto-saisine, s'étendant aux actes réglementaires, sont aussi des facteurs de son pouvoir. Gardienne des libertés publiques, la HCC use des différentes techniques de l'interprétation pour protéger les droits fondamentaux (Nathalie Bernard-Maugiron). L'abstention (volontaire) du constituant et du législateur en font un acteur principal des mutations du cadre juridique de l'activité économique : passage du référent socialiste nassérien au référent libéral (Enid Hill). La manière dont la Cour instrumentalise la disposition de l'article 2 de la Constitution selon laquelle « les principes de la *sharia* sont la source principale de la législation » en lui conférant une valeur infra-constitutionnelle et supra législative (Nathalie Bernard-Maugiron, Baudouin Dupret), marque bien sa capacité à se situer dans un jeu d'équilibre des pouvoirs, et autorise à une « lecture politique » de son activité (Gamal Abdel Nasser Ibrahim). On trouvera en fin de dossier un bien utile glossaire arabe-français de droit constitutionnel égyptien.

Éditions complexes, Bruxelles - CEDEJ  
2 sikkat al-Fadi, Qasr al-Nil, Le Caire

## ■ Ibla

63<sup>ème</sup> année - n° 186,  
deuxième semestre 2000

Dans cette livraison, quatre articles sont consacrés à l'anthropologie, à l'histoire, et à la littérature. Katia Boissevain présente les premiers résultats de ses enquêtes anthropologiques sur les spécificités du culte de la sainte tunisoise, Saïda Aïcha Manoubia. Sa démarche de l'auteur consiste à comparer les hagiographies, les histoires populaires et les pratiques rituelles des saints et des saintes de Tunis. Elle souligne que le rapport à l'espace est déterminé selon le sexe. La femme sainte ne prend pas part au voyage initiatique. Néanmoins, Saïda Manoubia quitta le domicile paternel situé à Manouba, pour prêcher à Tunis. Ce fut aussi une femme qui reçut et partagea son instruction religieuse avec les hommes. Aussi, seul son sanctuaire organise une cérémonie masculine. Contrairement aux autres saintes, elle utilisait sa beauté pour attirer les disciples. Dans le deuxième article, l'historien Lotfi Chaïbi s'interroge sur les conditions qui ont mené à l'indépendance tunisienne depuis le discours de Carthage le 31 juillet 1954. Le gouvernement de Pierre Mendès France (1954-1955) avait noué des affinités avec les nationalistes néo-destouriens lors des travaux de La ligue des droits de l'homme et du citoyen en 1931 à Vichy. Les négociations procédaient, donc, dans un climat de confiance. Si les enjeux étaient différents pour les deux partis, ils arrivèrent, néanmoins, à l'autonomie interne, statique pour le président du Conseil, et vue comme une étape pour Habib Bourguiba. Les accélérations de l'histoire vont aboutir à l'indépendance, alors que les extrémistes prônaient la lutte par les armes. Le mouvement littéraire iconoclaste qui regroupe les auteurs maghrébins qui écrivent contre l'aliénation et la tyrannie. D'après Abdelhakim Gam, auteur du troisième article, le dernier roman de Fredj Lahouar s'intègre bien dans cette trajectoire littéraire. Le roman, intitulé *Anouar*, est fidèle au paradigme iconoclaste qui transgresse les règles d'écriture romanesque pour révéler les vérités indicibles et ignorées par l'Histoire. La répétition des histoires au fil des siècles est une requête contre l'Histoire qui, selon Lahouar, ne parle pas de ce qui dérange. À partir d'un corpus de 17 contes tirés des *Contes de Tunisie*, Amel Fakhfakh, dans son article, aborde une analyse fonctionnelle et actantielle du merveilleux. L'analyse fonctionnelle met en évidence les notions de compétence et de performance du héros à travers les différentes épreuves qu'il doit franchir pour nouer l'intrigue. Les modèles actantiels sont abordés à travers les axes communicationnels, du désir et de la lutte. L'interprétation fait ressortir la place centrale du héros et une moralité conforme aux codes sociaux tunisiens.

IBLA  
12, rue Jamaa al-Haoua - 1008 Tunis

## ■ Watha'Iq

n° 24-25, 1998-1999

*Entre histoire culturelle et histoire politique : la Tunisie des années vingt*

Dans le cadre d'un colloque international consacré aux *Années vingt au Maghreb*, organisé en mai 2000, *Watha'Iq* propose un bouquet d'une soixantaine de textes glanés dans le fonds microfilmé de l'ISHMN, consacrés à la Tunisie. Sa posture méthodologique est de faire le lien entre *histoire culturelle et histoire politique* comme l'annonce son titre. Pour mieux comprendre la « politisation » de la société tunisienne, il considère la politique comme incluse dans la culture et non le contraire. Ces documents replacent la naissance de la politique dans les 1920 autour de la création du parti du Destour. Cette livraison, très tonique, nous offre des documents choisis pour nous permettre d'esquisser de nouvelles lectures et pistes de recherche relatives à une décennie qui fut longtemps considérée comme une période creuse avant l'agitation des 1930. Elle apparaît tout à fait digne d'intérêt et fait même figure de « décennie cruciale dans l'évolution des sociétés et des mouvements nationaux maghrébins ». Les années vingt sont pourtant témoin d'actes politiques tels la fondation du Destour et des événements d'avril 1922. Elles sont traversées par une agitation politique à la fois conséquente et disséminée sur le plan géographique en dehors de la capitale, dans les différentes provinces de la Tunisie. La politique essaime jusque dans les villages et aussi grâce à la diffusion de l'écrit et à sa pratique extensive (journaux, télégrammes de protestations, souscriptions, utilisation de photos, cartes, drapeaux, du symbolisme...). C'est la naissance de l'opinion publique et la diffusion de la culture politique. Cette culture nationale véhiculée par l'imprimé ainsi que le recours au juridisme sont deux armes utilisées contre le régime colonial. Ce numéro fait ressortir les pratiques et les symboles du nationalisme. Des acteurs du mouvement national émergent aux quatre coins de la Tunisie. C'est toute une profondeur sociale et culturelle qui est esquissée avec de nouvelles formes de solidarité, jusque dans les rapports privés... On y découvre aussi que la question des naturalisations - thème récurrent de combat contre la colonisation - est posée dès les 1920 par les nationalistes tunisiens : l'appartenance à l'islam y est posée en question politique dès le début, par le recours à la consultation des cheikhs d'Al-Azhar et l'opposition des « thaâlbistes » contre l'*establishment* de la Zitouna. Nationalisme et sociabilité se combinent pour investir non seulement la sphère publique mais aussi la sphère privée. Trop étroitement surveillée dans l'espace public, la politique fait son entrée dans la vie privée, lors des fêtes religieuses, des mariages, etc. La conscience nationale et la culture de résistance populaire débordent leurs lieux de prédilection - tels les cafés - pour s'exprimer de manière plus discrète et plus enfouie au cœur de la vie des foyers.

Institut Supérieur du Mouvement National.  
Campus Universitaire, La Manouba - 2010